

GGR-6500 : Problèmes environnementaux en biogéographie

NRC 21546

Hiver 2015

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours a pour objectif général de passer en revue certains problèmes et enjeux environnementaux d'actualité en biogéographie qui affectent les organismes vivants (principalement les végétaux et animaux) et les écosystèmes, de même que les mesures et les stratégies mises de l'avant pour remédier à ces problèmes. Les problèmes abordés touchent d'abord le Québec, mais on regarde également ceux à l'échelle internationale. Parmi les sujets discutés : les conventions internationales sur la biodiversité, les facteurs responsables de la perte de biodiversité, les espèces rares menacées et en voie d'extinction, la fragmentation et la perte d'habitats, les invasions biologiques, l'impact des changements climatiques sur les forêts et les organismes, les réserves écologiques et les aires protégées au Québec, la prolifération des cyanobactéries et l'acidification des lacs, les impacts de la surpopulation des herbivores sur les écosystèmes, la déforestation tropicale, la désertification, les impacts écologiques des métaux lourds et des polluants. Ce cours ne peut être choisi par l'étudiant qui a suivi le cours de premier cycle GGR-4500.

Plage horaire :

Cours en classe

mardi 08h30 à 11h20 Du 12 janv. 2015 au 24 avr. 2015

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=59156>


Coordonnées et disponibilités

Martin Lavoie

Enseignant

ABP-3107

martin.lavoie@cen.ulaval.ca

 656-2131 poste 2230

Disponibilités :


mardi 11h30 à 16h30 [ABP-3107](#) Du 13 janv. 2015 au 21 avr. 2015

Dermot Antoniades

Enseignant

ABP 1230

dermot.antoniades@cen.ulaval.ca

 656-2131 poste 8996

Soutien technique :

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSP)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8h00 à 19h00
Vendredi	8h00 à 17h30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h
Été	
Lundi au jeudi	8h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 16h00

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluation et résultats	5
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Test de lecture #1	5
Test de lecture #2	5
Test de lecture #3	5
Test de lecture #4	6
Test de lecture #5	6
Test de lecture #6	6
Test de lecture #7	6
Test de lecture #8	6
Test de lecture #9	6
Test de lecture 10	6
Examen de mi-session	6
Examen final	7
Barème de conversion	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	8
Bibliographie	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif général d'aborder certains problèmes d'actualité dans le domaine de la biogéographie qui affectent les organismes vivants (végétaux et animaux) et les écosystèmes, de même que les mesures mises en place pour pallier à ces problèmes. Les sujets qui seront discutés touchent en premier lieu le Québec, mais des problèmes d'envergure internationale seront aussi abordés. La première partie du cours (avant la semaine de lecture) sera axée sur les environnements terrestres. La seconde partie du cours (après la semaine de lecture) sera axée sur les environnements aquatiques.

Approche pédagogique

Il s'agit d'un cours magistral hebdomadaire d'une durée de trois heures avec présentation sur support visuel *Power point*. Dans la mesure du possible, les présentations seront disponibles sur le site internet du cours avant les séances en format PDF. Une large place est accordée à des conférenciers invités qui exposent des exemples de travaux de recherche en rapport avec la matière du cours. Les présentations des conférenciers ne seront pas nécessairement disponibles sur le site internet.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
<u>Séance 1: Biodiversité / Fragmentation et perte d'habitats</u>
<u>Séance 2: Les introductions d'espèces exotiques et les invasions biologiques en milieu terrestre (première partie)</u>
<u>Séance 3: Les introductions d'espèces exotiques et les invasions biologiques en milieu terrestre (deuxième partie)</u>
<u>Séance 4: Les espèces désignées menacées et vulnérables au Québec</u>
<u>Séance 5: Le réseau des aires protégées au Québec</u>
<u>Séance 6: Problématiques associées à la surabondance d'espèces / Réintroductions d'espèces</u>
<u>Séance 7: Examen de mi-session</u>
<u>Semaine de lecture</u>
<u>Séance 8: Les caractéristiques et processus biogéographiques des écosystèmes aquatiques</u>
<u>Séance 9: L'augmentation globale de l'espèce nuisible <i>Didymosphenia geminata</i></u>
<u>Séance 10: Biogéographie des invasions d'espèces dans le réseau des Grands Lacs</u>
<u>Séance 11: Les zones mortes, les marées rouges, de l'aquaculture: effets à court et à long terme sur la biodiversité</u>
<u>Séance 12: Les cyanobactéries biogéographie: tendances de la distribution, les invasions d'espèces, fleurs d'eau et les changements climatiques</u>
<u>Séance 13: Les interactions entre les humains et les mammifères marins du fleuve Saint-Laurent</u>
Séance 14: Examen final (30 points)

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Test de lecture (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Test de lecture #1	Dû le 27 janv. 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #2	Dû le 3 févr. 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #3	Dû le 17 févr. 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #4	Dû le 24 févr. 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #5	Dû le 10 mars 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #6	Dû le 17 mars 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #7	Dû le 24 mars 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #8	Dû le 31 mars 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture #9	Dû le 7 avr. 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Test de lecture 10	Dû le 14 avr. 2015 à 08h30	Individuel	4 %
Examen de mi-session	Le 24 févr. 2015 de 08h30 à 11h20	Individuel	30 %
Examen final	Le 21 avr. 2015 de 08h30 à 11h20	Individuel	30 %

Précisions sur les tests de lecture:

Dix (10) tests de lecture d'une valeur de 4 % chacun (40% de la note finale). Chacun des tests portera sur la lecture d'un ou de deux articles scientifiques en français ou en anglais. D'une durée de 15 minutes, ils consisteront à répondre à des questions à court développement et auront lieu en début de séance à 8h30. Les articles seront disponibles en format PDF sur le site du cours au moins une semaine à l'avance. À moins d'une raison justifiée, un test ne pourra être repris.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Test de lecture #1

Date de remise :	27 janv. 2015 à 08h30 Test de lecture en classe
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	4 %
Remise de l'évaluation :	• ABP-1111

Test de lecture #2

Date de remise :	3 févr. 2015 à 08h30 Test de lecture en classe
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	4 %
Remise de l'évaluation :	• ABP-1111

Test de lecture #3

Date de remise :	17 févr. 2015 à 08h30
Mode de travail :	Individuel

Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Test de lecture #4

Date de remise : 24 févr. 2015 à 08h30
Test de lecture en classe
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Test de lecture #5

Date de remise : 10 mars 2015 à 08h30
Test de lecture en classe
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Test de lecture #6

Date de remise : 17 mars 2015 à 08h30
Test de lecture en classe
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Test de lecture #7

Date de remise : 24 mars 2015 à 08h30
Test de lecture en classe
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Test de lecture #8

Date de remise : 31 mars 2015 à 08h30
Test de lecture en classe
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Test de lecture #9

Date de remise : 7 avr. 2015 à 08h30
Test de lecture en classe
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Test de lecture 10

Date de remise : 14 avr. 2015 à 08h30
Test de lecture en classe
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 24 févr. 2015 de 08h30 à 11h20, ABP-1111
Examen en classe
Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session (30 % de la note finale) portera sur la matière des séances 1 à 6. La matière présentée par les conférenciers sera évaluée, de même que que les articles associés aux conférences.

Matériel autorisé : Aucun

Examen final

Date et lieu : Le 21 avr. 2015 de 08h30 à 11h20, ABP-1111
Examen en classe

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : • ABP-1111

Directives de l'évaluation :

L'examen final (30 % de la note finale) portera sur la matière des séances 8 à 13. La matière présentée par les conférenciers sera évaluée, de même que que les articles associés aux conférences.

Matériel autorisé : Aucun

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf.

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 152 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf, entré en vigueur le 1er mai 2009.

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodations en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.